Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MALADIE DE LA VACHE FOLLE

27ème cas dans le canton de Vaud

Le canton de Vaud vient d'enregistrer, dans le district de Nyon, son 27ème cas d'encéphalite spongiforme bovine (ESB).

Il s'agit en l'occurrence d'une vache née en octobre 1992, soit un animal qui a vu le jour après le 1er décembre 1990, date de l'interdiction d'affouragement du bétail bovin avec des farines animales.

Selon l'arrêté fédéral urgent du 13 décembre 1996, tous les bovins de l'exploitation devront être éliminés.

Une étude épidémiologique est en cours, en collaboration avec l'Office vétérinaire fédéral.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 septembre 1997

Dr Pierre-Alain de Meuron, Vétérinaire cantonal a.i., tél. 021/311.26.56.